



Les 10 et 11 octobre 2023, pour sa session d'automne au CFL Löwenberg, la PV avait invité Gabriela Medici, secrétaire USS, à présenter les défis de la politique sociale. Voici un compte-rendu de ce cours syndical. Le 11 octobre, les délégué-e-s siégeaient en AD, c'est Michael Spahr, chef de la communication SEV, qui vous en parle séparément.

Exposé de Gabriela Medici (USS) sur « les défis actuels en matière de politique sociale »

## « En 2024, il manquera un mois de revenus aux bénéficiaires de rentes »

Le retournement des taux d'intérêt allège le fardeau des caisses de pension, ce sont les assurés qui le paient. Les loyers prennent l'ascenseur, les primes des caisses-maladie augmentent de 8,7 % en moyenne et l'inflation approche 2%. Ensemble, ceci se traduit en deux ans par une perte du pouvoir d'achat de 8%, ce qui correspond à environ un mois de retraite.

Est-ce un hasard si ce sont précisément les chiffres qui apparaissent à la page 13 de la présentation de Gabriela Medici ? Pour compenser la rente mensuelle qui manque, l'adoption par le peuple de l'initiative « AVSx13 » au printemps 2024 est des plus importante. Cela permettra de compenser dans une certaine mesure la perte du pouvoir d'achat.

Environ 22% des ménages de retraité-e-s vivent presque exclusivement de l'AVS, 36% ont un modeste revenu de moins de 3'500 francs de leurs 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> piliers. Ensemble, cela représente plus de la moitié des ménages de retraité-e-s. L'AVS est l'édifice social le plus progressiste car les rentes des femmes sont similaires à celles des hommes ; en effet elles reçoivent un bonus quand elles s'occupent de leurs enfants et de proches, ce qui est reconnu comme un travail.

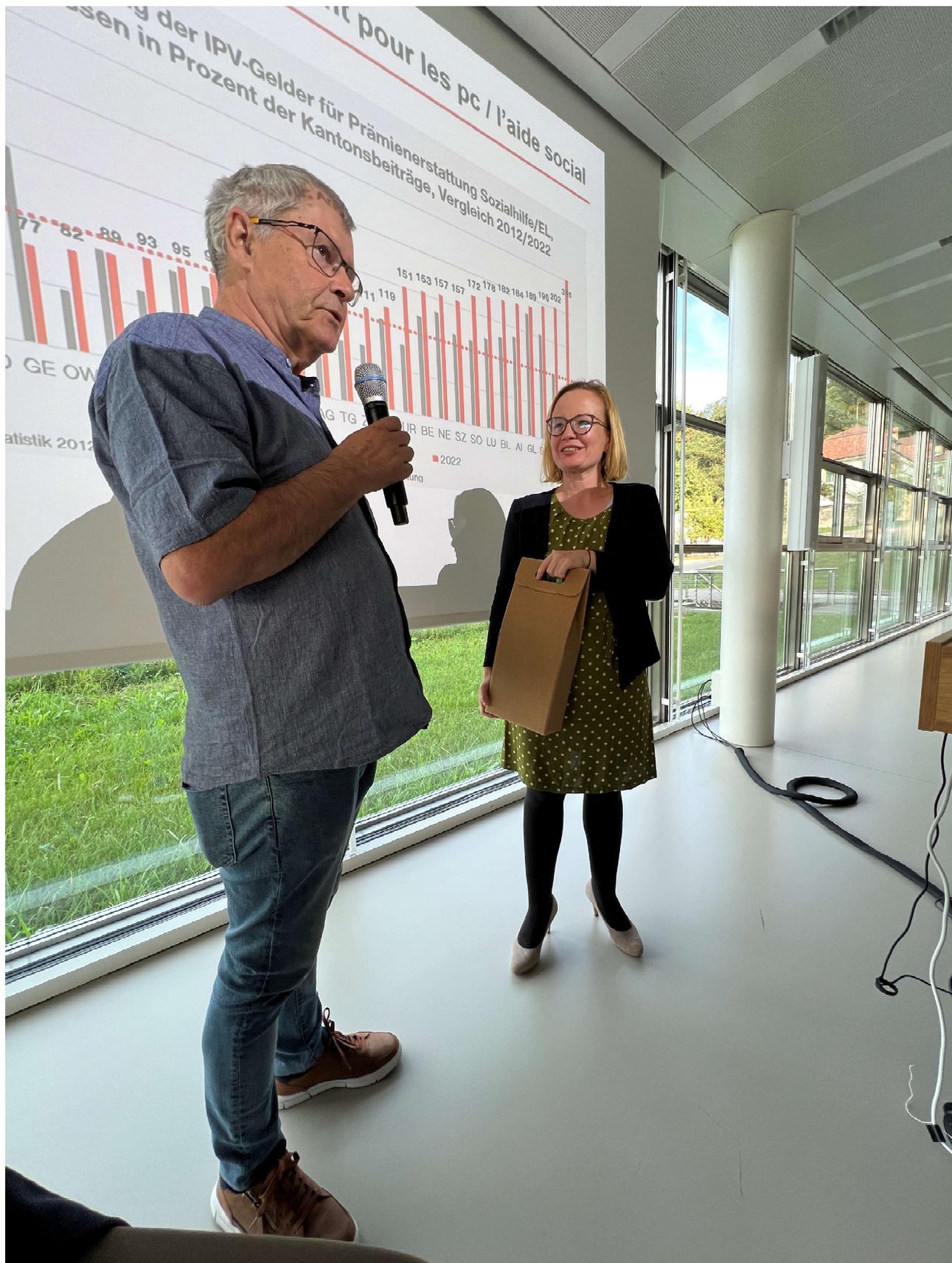
Depuis quelques années se dessine une autre tendance. Chaque 10<sup>ème</sup> personne qui part en retraite doit déjà demander les prestations complémentaires (PC). C'est très préoccupant et c'est une conséquence du non-respect de la Constitution. Cependant ce n'est pas tout car des bénéficiaires potentiels ne demandent pas les PC. C'est triste mais il faut presque se déshabiller et fournir beaucoup d'informations.

17 ans se sont écoulés depuis la dernière réforme de la LPP. Certaines approches et tentatives ont échoué devant le peuple. Gabriela Medici a montré de manière impressionnante une comparaison des « coûts de fonctionnement » entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> pilier. Alors que la gestion (patrimoniale) coûte environ 75 francs par personne et par an, celle du 2<sup>ème</sup> pilier se monte à 1'000 francs environ.

Dans la deuxième partie de son exposé, Gabriela Medici nous a parlé de la réforme LPP21. Pour faire simple – plus payer pour moins de rente. Les cotisations augmentent jusqu'à la retraite mais, parce qu'il manque un mécanisme, la compensation du renchérissement est à la discrétion des caisses. Avec divers slides et calculs, Gabriela Medici a montré les conséquences. C'est aussi pour cela que l'initiative « AVSx13 » doit passer la rampe au printemps 2024. En revanche, celle des Jeunes PLR doit être coulée. Selon eux, une augmentation de l'âge de la retraite serait nécessaire pour encaisser plus de cotisations AVS mais beaucoup de travailleurs âgés se retrouvent aujourd'hui au chômage. A qui cela serait-il utile ? Le 22 octobre, nous pouvons fixer le cap et gagner les bonnes votations du printemps 2024.

Roland Schwager, président central, a remercié chaleureusement Gabriela Medici de l'USS pour son brillant exposé.

Alex Bringolf, secrétaire central PV.



Merci Gabriela Medici